

**Procès-verbal de la séance
du Conseil Communal d'Oron
tenue le lundi 26 juin 2017
à la grande-salle d'Ecoteaux**

Présidence : M. Fabrice Chollet
Scrutateurs : Mme Rosemarie Moullet
M. Olivier Besnier
Secrétaire : Mme Lorraine Bard

Le Président du Conseil, Monsieur Fabrice Chollet, ouvre la séance du conseil communal à 20h. Il souhaite la bienvenue aux Conseillères et Conseillers, aux membres de la Municipalité, au personnel communal, aux représentants de la presse et au public. Il précise que Mme Sandrine Herminjard (scrutatrice) est excusée ce soir, elle est remplacée par M. Olivier Besnier. L'ordre du jour a été modifié avec l'ajout du point 13, comme annoncé le 7 juin 2017.

Le Président donne lecture de l'ordre du jour
--

1. Appel
2. Assermentation de Monsieur Hunziker Yoan
3. Procès-verbal de la séance du 15 mai 2017
4. Communication du bureau
5. Communication de la Municipalité
6. POSTULAT DE M. KISSLING
Entrée en matière
7. PREAVIS MUNICIPAL N° 07/2017
Rapport de gestion de l'année 2016
8. PREAVIS MUNICIPAL N° 11/2017
Comptes 2016
9. PREAVIS MUNICIPAL N° 12/2017
Arrêté d'imposition 2018-2019
10. PREAVIS MUNICIPAL N° 13/2017
Crédit d'étude pour la modification des déchetteries d'Oron-la-Ville et de Palézieux

11. PREAVIS MUNICIPAL N° 14/2017
Demande de crédit d'investissement pour l'aménagement d'une digue de protection des crues du Grenet à Châtillens
12. ELECTIONS 2017-2018
Président(e), Vices-Président(e)s, Scrutateurs, Scrutateurs-suppléants
13. Nomination de deux membres au Conseil d'établissement de l'Etablissement scolaire Oron-Palézieux
14. Divers et propositions individuelles

Appel

- 56 Conseillers sont présents sur 59. Le quorum étant atteint, le Président ouvre formellement la séance.

Assermentation de M. Hunziker Yoan

- **Le Président du Conseil** donne lecture de la prestation de serment.
- M. Hunziker Yoan prête serment et devient officiellement membre du Conseil Communal.
57 conseillers sont présents sur 60 suite à cette assermentation.

PV du 15 mai 2017

- **Le Président du Conseil** demande s'il y a des corrections/modifications du procès-verbal. Aucune remarque n'est formulée, le procès-verbal sera archivé tel quel.

Communications du bureau

- **Le Président du Conseil** revient sur les votations/élections du 21 mai dernier, qui se sont parfaitement bien déroulées, les résultats ont été transmis au canton avant midi.
- M. Hubert Bovet sera le nouveau président de la COFIN à partir du 1^{er} juillet 2017.
- Postulat Romain Richard : « Pour que la commune d'Oron se dote d'un outil permettant la mise en œuvre d'une politique de développement durable : Agenda 21 », a été déposé et il sera à l'ordre du jour du prochain conseil.

Communications de la Municipalité

- **M. Philippe Modoux, Syndic** souhaite la bienvenue aux Conseillers, aux collaborateurs et à la presse. Il excuse Mme Danielle Richard qui est en vacances.
- Rappel le 1^{er} août 2017 : la Fête nationale aura lieu à Palézieux avec la présence du Conseiller National, M. Jean-Pierre Grin.
- Il annonce qu'il y a actuellement des travaux sur nos routes, à la Rte de Bulle à Oron-la-Ville et également à la Rte de Palézieux, quelques bouchons sont à prévoir.

POSTULAT DE M. KISSLING

Pour que les personnes à mobilité réduite puissent se déplacer en toute sécurité dans nos villages et accéder facilement aux commerces et bureaux

- **Le Président du Conseil** donne lecture de la définition d'un postulat (dans le règlement du Conseil communal) et donne la parole à M. Kissling.
- **M. Jean-Luc Kissling**, trouve que ce postulat est clair et précise qu'il a signé ce postulat mais qu'il vient du groupe GRINDOR. Beaucoup de personnes à mobilité réduite ont fait part de leurs problèmes pour se rendre dans certains endroits de notre commune. L'exemple cité dans le postulat de l'accès à la boulangerie Gilles est concret. Il demande d'examiner les 10 villages et d'améliorer des accès.
- **Le Président du Conseil** passe la parole à la Municipalité.
- **M. Philippe Modoux, Syndic** trouve que ce postulat est trop large surtout pour les 10 villages. Concernant la boulangerie chez Gilles, cela fait 10 ans qu'il y a un projet en cours, mais pas simple à mettre en place. Il rappelle que toute mise à l'enquête doit prendre en considération les personnes à mobilité réduite. Il s'interroge afin de savoir comment mettre en œuvre ce postulat dans les 10 villages, surtout que cela est compliqué rien qu'avec le Château comme exemple. Pour les bâtiments administratifs, ils sont accessibles et l'Hôtel de Ville également, le propriétaire a fait sa part et la commune également. Il faudrait pouvoir en discuter.
- **Le Président du Conseil** annonce qu'il faut l'appui de 5 personnes, afin que ce postulat soit renvoyé en commission, il demande si c'est le cas, et constate que plus de 5 personnes sont d'accord.
- **M. Jean-Luc Kissling** comprend bien les contraintes de la Municipalité. Sa demande concerne la voie publique, la demande semble simple.
- **Le Président du Conseil** précise que la commission devra étudier la prise en considération du postulat et pas faire une étude détaillée, telle qu'elle est demandée dans le postulat.
- **M. Jean-Luc Kissling** précise qu'il faudra voir la répartition des tâches.
- **M. Romain Richard** trouve cette thématique importante pour notre commune, car n'importe qui peut-être concerné. Il faut aller de l'avant, pour exemple la place de jeux récemment refaite à Ecoteaux n'est pas accessible en fauteuil roulant. Il soutient ce postulat.
- **M. Daniel Sonnay, Municipal** comprend bien mais notre patrimoine communal est grand. Le but de la commune est de chercher à aménager au mieux, comme par exemple le temple de Palézieux, mais ce n'est pas facile avec les monuments historiques. L'idée de mandater une commission serait de pouvoir faire un tri.
- **M. Florian Meyer** demande le rôle d'une commission.
- **Le Président du Conseil** informe que le but pour la commission est de préavis sur la prise en considération du postulat.

- **M. Cédric Ottet** indique que nous avons tous les mêmes préoccupations. Renvoyer ce postulat en commission serait une bonne idée, car il est trop large. Il propose de renvoyer ce postulat et de se donner un temps de réflexion.
- **M. Romain Richard** si' il y a un renvoi en commission cette dernière devra statuer. Donc le travail d'analyse sera fait par l'exécutif.
- **M. Philippe Modoux, Syndic** trouve ce postulat trop large, et souhaite qu'une commission se concerte autour d'une table. La Municipalité va y répondre mais ne va pas pouvoir beaucoup avancer.
- **M. Jean-Luc Kissling** : la procédure est claire, il y a une unanimité pour transmettre ce postulat en commission. Si la Municipalité est d'accord de discuter avec cette commission au sujet de l'accès aux bâtiments publics, c'est une bonne chose.
- **M. Thierry Ménetrey** se fait la réflexion pourquoi un postulat alors que la Municipalité est réceptive. Il faut dire les choses, encourage à interpeller directement la Municipalité. L'exemple de la place de jeux est un cas concret.
- **M. Daniel Sonnay, Municipal** indique qu'il faut également tenir compte des malvoyants, comme par exemple pour obtenir un ticket de parking. Il faut cibler pour aller de l'avant.
- **M. Romain Richard** est d'accord que la Municipalité ne peut pas tout faire et tout voir. Il faut avoir de l'ambition, cela doit être inscrit dans les gènes de notre commune. Ce postulat donne une bonne direction.
- **Le Président du Conseil** demande aux membres du conseil de voter sur le renvoi en commission de ce postulat.

Résultat : le renvoi en commission du Postulat de M. Kissling, « Pour que les personnes à mobilité réduite puissent se déplacer en toute sécurité dans nos villages et accéder facilement aux commerces et bureaux », est accepté à une large majorité.

PREAVIS N° 07/2017
Rapport de gestion 2016

- **Le Président du Conseil** indique qu'il ne peut pas avoir de postulat dans un rapport de gestion, les 2 postulats seront traités comme observation. Il passe la parole au Président de la COGEST
- **M. Frédéric Etter**, Président de la commission de gestion, donne lecture du rapport de sa commission.
- **Le Président du Conseil** remercie les membres de la commission pour le travail effectué et ouvre la discussion, d'abord sur les réponses de la Municipalité aux observations de la commission, qui seront votées si nécessaire, et ensuite la discussion générale sur le rapport.
- **Le Président du Conseil** donne lecture de l'observation 1 « Surveillance des parkings » du rapport de Gestion et de la réponse de la Municipalité, il ouvre ensuite la discussion.
- **Le Président du Conseil** constate que la parole n'est pas demandée

La discussion n'étant pas ouverte, la réponse de la Municipalité à l'observation 1 « Surveillance des parkings » est validée sans vote

- **Le Président du Conseil** donne lecture de l'observation 2 « Heures de vacations des Municipaux » du rapport de Gestion et de la réponse de la Municipalité, il ouvre ensuite la discussion.
- **M. Olivier Sonnay, Municipal** revient sur la charge de travail de son dicastère, il indique qu'il y a 5 ans en arrière, il y avait 200 dossiers à traiter. Depuis le début de cette année, les zones à bâtir

sont bloquées, donc une nette diminution des dossiers. Maintenant il faut avancer sur cette situation au sujet de la LAT.

- **M. Florian Meyer** aimerait connaître la diminution des heures de vacations pour ce premier semestre 2017
- **M. Philippe Modoux, Syndic** une baisse sensible a été constatée.
- **M. Florian Meyer** souhaiterait des chiffres.
- **M. Olivier Sonnay, Municipal** environ 120 heures en moins, situation réjouissante.
- **M. Romain Richard** indique que c'était de la bienveillance de la part de la COGEST.
- **Le Président du Conseil** passe au vote.

Résultat : la réponse de la Municipalité à l'observation 2 « Heures de vacations des Municipaux » est acceptée par 56 oui et 1 abstention

- **Le Président du Conseil** donne lecture de l'observation 3 « Gestion des déchets » du rapport de Gestion et de la réponse de la Municipalité, il ouvre ensuite la discussion. La parole n'est pas demandée

La discussion n'étant pas ouverte, la réponse de la Municipalité à l'observation 3 « Gestion des déchets » est validée sans vote

- **Le Président du Conseil** clôt la discussion sur les observations du rapport de Gestion et ouvre la discussion sur le préavis.
- **M. Philippe Tailens** : En page 18 du rapport de gestion, il a constaté que M. Daniel Sonnay avait le développement économique. En quoi est-ce-que cela consiste ?
- **M. Daniel Sonnay, Municipal** il faut maintenir ce qui existe déjà dans notre commune en collaboration avec le CERO. Il y a des visites de nouvelles structures. L'effort est à mettre sur les vraies valeurs de notre région.
- **M. Philippe Modoux, Syndic** la commune a organisé un Forum économique dans le cadre du comptoir. 40 entreprises étaient présentes et c'est une grande satisfaction. Maintenant il faut avoir de nouvelles entreprises sur notre territoire.
- **Le Président du Conseil** constate que la parole n'est plus demandée. Il propose de passer au vote sur le préavis.

Résultat : le Préavis 07/2017 est accepté à l'unanimité.

PREAVIS N° 11/2017 Comptes 2016
--

- **Le Président du Conseil** passe la parole au Président de la COFIN.
- **M. Christian Budry** Président de la commission des Finances, donne lecture résumée du rapport de sa commission
- **Le Président du Conseil** remercie les membres de la commission pour le travail effectué et ouvre la discussion.
- **M. Philippe Tailens** : p. 35, « 21.330.1 Défalcation + remise », demande en quoi consiste ce montant.
- **M. Philippe Modoux, Syndic** c'est un chiffre donné par le canton, l'administration des impôts.
- **M. Philippe Tailens** : « 21.401.1 Impôts sur bénéfice personnes morales », il y a eu moins de rentrée, s'agit-il d'une baisse de bénéfice pour les entreprises ?

- **M. Philippe Modoux, Syndic** rendement moins élevé et en effet, une entreprise a fait une demande pour une diminution d'impôts au canton.
- **M. Philippe Tailens** : « 21.410.1 Patentes et boissons », pourquoi il y a des chiffres de 2014 et 2015
- **M. Philippe Modoux, Syndic** nouvelle loi sur les débits de boissons, c'est la première année en 2016 et avons touché le rétroactif.
- **M. Philippe Demierre** : p. 69 « Ordures ménagères et décharge », normalement les comptes doivent être équilibrés, pourquoi y à-t-il un tel amortissement ?
- **M. Philippe Modoux, Syndic** l'amortissement des moloks est sur 10 ans, il rappelle qu'un préavis concernant les déchets est présenté ce soir.
- **M. Christian Bays, Municipal** en effet il y a actuellement un déficit sur ce compte et nous avons calculé 1% de déchets sauvages. De plus il y a encore de gros effort à faire dans le tri et notamment sur le plastique, souvent pas dans la bonne benne. Jusqu'à 60 cm. Il devrait être mis dans le sac à ordures ménagère.
- **M. Philippe Demierre** comment est calculé la participation des autres communes venant dans nos déchetteries.
- **M. Christian Bays** il y a un partenariat de mise en place entre les communes autorisées. Le calcul des déchets est divisé par le nombre d'habitant. Les ordures ménagères ne sont pas concernées.
- **M. Romain Richard** : p. 39 « 3402.301.0 Maison villageoise Chesalles », il demande pourquoi le montant a diminué à CHF. 600.-
- **M. Philippe Modoux, Syndic** avant c'était géré par une gérance, maintenant par la commune.
- **M. Thierry Ménetrey, Municipal**, le service de concierge a été repris par la commune.
- **M. Romain Richard** constate que le public est moins coûteux.
- **Le Président du Conseil** constate que la parole n'est plus demandée, il passe au vote sur ce préavis.

Résultat : le Préavis 11/2017 est accepté à l'unanimité

PREAVIS N° 12/2017 Arrêté d'imposition 2018 - 2019

- **Le Président du Conseil** passe la parole au Président de la COFIN.
- **M. Christian Budry** Président de la commission des Finances, donne lecture résumée du rapport de sa commission
- **Le Président du Conseil** remercie les membres de la commission pour le travail effectué et ouvre la discussion.
- **M. Jean-Luc Kissling**, trouve intéressant la comparaison dans le rapport de la COFIN au sujet du point d'impôt de notre commune. Pourquoi cette différence par rapport à d'autres communes.
- **M. Philippe Modoux, Syndic**, nous avons une population relativement pauvre, pas de grosse fortune sur notre commune. Il faut vivre avec et faire avec.
- **M. Romain Richard** demande si c'est une nouveauté d'avoir un arrêté d'imposition sur 2 ans.
- **M. Philippe Modoux, Syndic** non ce n'est pas nouveau. Le précédent arrêté d'imposition avait été voté pour une année, car on arrivait en fin de législature. Nous avons de gros investissements à prévoir dans les années à venir.
- **Le Président du Conseil** constate que la parole n'est plus demandée, il passe au vote sur ce préavis.

Résultat : le Préavis 12/2017 est accepté à l'unanimité

PREAVIS N° 13/2017

Crédit d'études pour la modification des déchetteries d'Oron-la-Ville et de Palézieux

- **Le Président du Conseil** passe la parole au Président de la commission ad hoc, puis de la COFIN.
- **M. Eric Martin**, Président de la commission ad hoc, donne lecture du rapport de sa commission.
- **M. Christian Budry** Président de la commission des Finances, donne lecture résumée du rapport de sa commission.
- **Le Président du Conseil** remercie les membres des commissions pour le travail effectué et demande au Président de la commission ad hoc, si les remarques sont des amendements.
- **M. Eric Martin**, confirme qu'il ne s'agit pas d'amendements.
- **Le Président du Conseil** ouvre la discussion.
- **M. Romain Richard** est d'accord avec les remarques faites dans le rapport de la commission ad hoc, il se demande si cela serait plus judicieux de faire un amendement. Il proposerait également un espace où les gens peuvent bavarder et faire du troc.
- **M. Philippe Modoux, Syndic** entend bien ces remarques, mais il faut d'un côté équilibrer les comptes et d'un autre côté faire plus de choses. Ensuite il faut avoir assez de place dans nos déchetteries.
- **M. Christophe Rebetez** est persuadé que la Municipalité va faire de son mieux.
- **M. Christian Bays**, constate que certaines mesures proposées peuvent avoir un coût qu'il faudra chiffrer. Il propose de mettre cette proposition en réflexion et il sait qu'il y a déjà eu certaines demandes pour Oron-la-Ville.
- **M. Cédric Ottet** constate que les remarques de la commission ad hoc, sont judicieuses.
- **M. Romain Richard** aimerait être certain qu'il n'y a pas besoin de faire un amendement. Il demande juste une réflexion sur une zone de troc et pense qu'il y a suffisamment de chose à récupérer dans les déchetteries pour faire un espace convivial et peu coûteux.
- **M. Philippe Modoux, Syndic** a bien entendu, ces remarques seront prises en comptes.
- **M. Philippe Demierre** trouve que ces remarques devraient être étudiées en amont du préavis, si l'étude est déjà faite, c'est trop tard.
- **M. Philippe Modoux, Syndic** a pris bonne note,
- **Le Président du Conseil** constate que la parole n'est plus demandée, il passe au vote sur ce préavis.

Résultat : le Préavis 13/2017 est accepté par 56 oui et 1 abstention.

PREAVIS N° 14/2017

Demande de crédit d'investissement pour l'aménagement d'une digue de protection des crues du Grenet à Châtillens

- **Le Président du Conseil** passe la parole au Président de la commission ad hoc et à la COFIN.
- **M. James Carruzzo**, Président de la commission ad hoc, donne lecture du rapport de sa commission.

- **M. Christian Budry** Président de la commission des Finances, donne lecture résumée du rapport de sa commission.
- **Le Président du Conseil** remercie les membres des commissions pour le travail effectué et ouvre la discussion.
- **M. Pierre-André Maillefer** se demande si la création d'une digue va vraiment empêcher une nouvelle inondation, les eaux du Grenet montent et remplissent les nappes phréatiques et le VOG doit pomper plus.
- **M. Daniel Sonnay, Municipal** répond que Monsieur Maillefer a raison, une partie séparative ressort du privé pour un coût d'environ CHF 20'000.-. Il sera installé des clapets anti-retour, mais c'est possible que lors de forte pluie il y aura encore de l'humidité à la hauteur de chez la Famille Guignet, comme lorsque le Grenet était sorti de son lit, des photos sont à disposition, et fera le nécessaire pour poser des toilettes pour chien.
- **Mme Patricia Schneider-Beroud** demande si les arbustes qui seront enracinés ne vont pas créer de problèmes
- **M. Daniel Sonnay, Municipal** aucun problème avec les arbustes qui seront enrochés côté ruisseau et de la terre végétale au-dessus d'un sentier pédestre. Tout ce qui se trouve vers un court d'eau est une zone forestière, et l'entretien s'effectuera par la voirie et le concierge des immeubles « Cité Derrières »
- **M. Thierry Ménetrey, Municipal** : les arbustes se trouveront entre la digue et le Grenet.
- **Le Président du Conseil** constate que la parole n'est plus demandée, il passe au vote sur ce préavis.

Résultat : le Préavis 14/2017 est accepté par 56 oui et 1 abstention.

ELECTIONS 2017-2018 Président, Vice-président, Scrutateurs, Scrutateurs-suppléants

- **Le Président du Conseil** annonce en premier lieu qu'il s'agit de nommer un nouveau Président(e) du Conseil. Pour rappel le vote s'effectue à bulletin secret si plusieurs candidats. Il demande s'il y a des propositions.
- **M. Florian Meyer** propose Mme Myriam Edward, actuelle Vice-présidente.
- **Mme Myriam Edward** confirme qu'elle est d'accord.
- **Le Président du Conseil** : aucune autre personne ne s'étant ou étant proposée, il est procédé à l'élection tacite

Résultat : Mme Myriam Edward est élue Présidente du Conseil

- **Mme Myriam Edward** prend la place du Président du Conseil pour la suite; elle remercie les conseillères et conseillers pour leur confiance et invite les membres du Conseil à nommer deux nouveaux Vice-président(e)s.
- **M. Romain Richard** propose M. Johann Dind.
- **M. Johann Dind** accepte
- **M. Cédric Ottet**, propose M. Fabrice Chollet, actuel Président du Conseil pour la place de Vice-président. Aucune autre personne ne s'étant proposée, ils sont élus tacitement.

**Résultat : Messieurs Johann Dind et M. Fabrice Chollet
sont élus Vice-présidents**

- **Le Président du Conseil** reprend sa place et remercie les membres du Conseil pour leur confiance. Il informe les Conseillers qu'il faut nommer 2 scrutateurs.
- **M. Cédric Ottet** propose Mme Rosemarie Moullet et M. Olivier Besnier. Ces derniers sont d'accord.
- **Le Président du Conseil** : Aucune autre personne ne s'étant proposée, ils sont élus tacitement

Nouveaux scrutateurs : Mme Rosemarie Moullet et M. Olivier Besnier

- **Le Président du Conseil** annonce qu'il faut nommer encore 2 scrutateurs-suppléants
- **M. Cédric Ottet** propose Mme Maude Chollet, qui accepte.
- **M. Florian Meyer** propose Mme Laurence Bellon, qui accepte.
- **Le Président du Conseil** : Aucune autre personne ne s'étant proposée, ils sont élus tacitement

Nouvelles scrutatrices-suppléantes Mesdames Maude Chollet et Laurence Bellon

Nomination de deux membres au Conseil d'Etablissement de l'Etablissement scolaire Oron-Palézieux

- **Le Président du Conseil** annonce qu'il faut élire deux membres au Conseil d'Etablissement de l'Etablissement scolaire Oron-Palézieux. Il demande s'il y a des propositions.
- **M. Romain Richard** propose Mme Hélène Richard
- **Mme Hélène Richard** est d'accord
- **M. Cédric Ottet** propose M. Christophe Rebetez, qui accepte
- **Le Président du conseil** propose de les nommer par acclamation.

Mme Hélène Richard et M. Christophe Rebetez sont nommés membres du Conseil de l'Etablissement scolaire Oron-Palézieux

Divers et propositions individuelles

- **Le Président du Conseil** ouvre la discussion.
- **M. Frédéric Etter** annonce sa démission de conseiller communal pour cause de surcharge de travail. Il remettra sa démission à la Présidente à la fin de cette séance.
- **M. Jean-Luc Kissling** remercie la Municipalité pour avoir installé un miroir à la sortie de son Chemin sur la Route de Palézieux mais il faudrait juste procéder à un réglage.
- **M. Olivier Besnier** fait part des nuisances sonores en soirée au centre sportif et vers la cour du collège. La commune est-elle au courant ?
- **M. Philippe Modoux, Syndic** confirme que la Municipalité est au courant, il est conscient qu'il y a un ensemble de bruit entre le centre sportif et à côté du pavillon scolaire. Ce problème est suivi par la Municipalité qui va augmenter les contrôles.

- **Le Président du Conseil** clôt ce point de l'ordre du jour, comme la parole n'est plus demandée.
Il invite les Conseillères et Conseillers à venir partager le verre de l'amitié et leur souhaite une bonne fin de soirée et un bel été.
La séance est levée à 21h50.

Procès-verbal accepté par le Bureau du Conseil, le 4 juillet 2017

